



Issue #6: "A Reply to Mr. Robertson Confidentiality in Government"

LINDA S. BOHNEN

RÉSUMÉ

Dans sa réponse à M. Robertson, l'auteur s'appuie sur l'expérience qu'elle a eue au bureau de l'Ombudsman de l'Ontario, où le besoin du public à l'information gouvernementale est démontré tous les jours. Elle croit que c'est aux tribunaux qu'il devrait revenir de trancher les conflits dans ce domaine, à cause de leur indépendance vis-à-vis le gouvernement et de leur expérience dans l'interprétation des règlements et du partage des responsabilités dans ces cas relevant de la loi sur la liberté d'information.

ABSTRACT

In her reply to Mr. Robertson, the author uses the experience she acquired while employed in the office of the Ombudsman of Ontario, where the public's need for government information is a daily occurrence. She believes that the judicial system should be responsible for conflicts in this area because of its independence from the government, its experience in the interpretation of rules, and its sharing of responsibilities in the cases that emanate from the freedom of information legislation.